

Pré-alerte cyclonique

DEPRESSION TROPICALE FORTE LUCAS Déclenchement de la préalerte cyclonique ce jour à 12h00

Nouméa, le 01 février 2021 à 11h30

Situation :

Le lundi 1er février 2021 à 10h00, heure locale, la dépression tropicale forte LUCAS se renforce plus lentement. Elle génère des vents à 90 km/h près de son centre et des rafales à 130 km/h et une mer très grosse dans un rayon de 150 km au nord, et 90 km au sud. Elle se déplace rapidement vers l'est sud-est à 35 km/h.

Au cours des prochaines 24 heures, cette dépression tropicale devrait atteindre le stade de cyclone tropical lundi soir. Elle poursuit sa route vers l'est sud-est en se rapprochant de la Nouvelle-Calédonie.

Selon la trajectoire la plus probable, LUCAS impactera les Loyauté au stade de dépression tropicale forte dans la nuit de mardi à mercredi.

Mercredi matin, LUCAS passera sur le sud de la Grande Terre en tant que dépression tropicale modérée avant de s'éloigner mercredi soir.

En conséquence, **la préalerte cyclonique est déclenchée** sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, ce jour, le **01 février 2021 à 12h00**.

Information :

La sécurité civile appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites de la sécurité civile www.securite-civile.nc et de Météo-France Nouvelle-Calédonie, www.meteo.nc ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

Consignes à la population :

La population est invitée à respecter les consignes diffusées par la sécurité civile.

CONSIGNES À LA POPULATION PRÉALERTE CYCLONIQUE

MESSAGE :

- Suivre l'évolution du phénomène et écouter les consignes spécifiques à la situation, diffusées par les médias.
- Faire le plein de carburant des véhicules.
- Constituer une trousse de premiers secours.
- Renforcer les infrastructures des bâtiments (hauban, toiture...) en veillant à enlever tout objet pouvant devenir un projectile.
- Contrôler les systèmes d'évacuation d'eau pluviale (chéneaux, gouttières...).
- Élaguer les arbres à proximité des habitations.
- Réaliser un stockage d'eau minérale convenable, de denrées (aliments ne nécessitant pas forcément de cuisson) et divers matériels (bougies, outils, lampes, ruban adhésif, serpillières, seaux, radio, piles, médicaments...), le cas échéant dans des contenants étanches.
- Amarrer les embarcations dans les règles de l'art, le cas échéant en respect des consignes propres à chaque capitainerie.


